



Page 2

Edito du Maire

Page 3, 8 et 9

Vie communale

De la page 4 à 5

Vie communale et budget

De la page 6 à 7

Vie communale et travaux

Page 10

Vie communale et culture

De la page 11 à 14

Vie communale et festivités

De la page 15 à 16

Ecoles

Page 17

Du côté des jeunes

De la page 18 à 21

Cadre de vie et environnement

Page 22

Vie économique

De la page 23 à 25

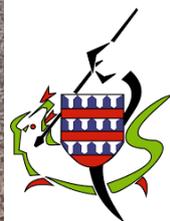
Infos pratiques

De la page 26 à 27

Agenda

Page 28

Droit d'expression



Mairie de BERLAIMONT

15 place du Général de Gaulle

☎ 03.27.67.31.63

www.berlaimont.fr

✉ mairie.berlaimont@wanadoo.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :

↳ du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Sauf le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



L'EDITO DU MAIRE

Chères Berlaimontoises, Chers Berlaimontois,

Après deux années de crise sanitaire marquées par la covid19, nous pensions être sortis d'affaire avec les chiffres de contaminations en constante baisse, ainsi que la levée progressive des restrictions. Malheureusement, les conflits internationaux se sont intensifiés et rapprochés de l'Union Européenne avec l'affrontement Russie/Ukraine. A ce jour, la situation est particulièrement difficile et des milliers de civils fuient vers d'autres pays. Dans le cadre du soutien à l'Ukraine, la municipalité a mis en place une collecte de dons. Je tiens sincèrement à vous remercier pour votre générosité. Je remercie également les élus et bénévoles de la commune qui ont trié, rassemblé et chargé l'ensemble des cartons de dons. La Commune a également mis à la disposition de la Préfecture, un appartement pouvant accueillir une famille ukrainienne.

Alors que la France vient de choisir son Président de la République pour 5 ans, je tiens à redire ici le devoir pour chacun d'entre nous d'aller voter. Soyons acteurs de notre avenir, rendez-vous aux urnes pour les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des députés.

A Berlaimont, le mois de mars a été marqué notamment par le vote du budget 2022. Un moment important dans la vie municipale car il est le reflet de nos engagements et de nos orientations. Vous trouverez ci-après une présentation simplifiée du budget 2022. La fiscalité communale est maintenue avec des taux d'imposition inchangés.

Je tiens aussi à apporter les précisions suivantes concernant l'agrandissement du site scolaire de Mormal : suite à l'évolution démographique future, les contraintes imposées pour l'accueil sécurisé des écoliers ne nous permettaient plus de maintenir les structures précédentes. Aujourd'hui, et malgré les remarques récurrentes de l'opposition, nous en percevons les points positifs : nous avons modernisé et optimisé le patrimoine scolaire, les moyens techniques et informatiques de l'école afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de l'Éducation Nationale. Le montant des travaux prévisionnel de 1 018 072 € HT, incluant la nouvelle cour, est subventionné à hauteur de 603 647 € accordés. Le nouveau parking est financé sur les fonds propres de la commune. Contrairement aux propos tenus par quelques membres de l'opposition et certains parents d'élèves, ces décisions permettront aux enfants d'avoir les mêmes moyens et les mêmes chances d'éducation. Malgré les courriers adressés à la Sous-Préfecture par le groupe d'opposition de Madame ROUSIES, Madame le Sous-Préfet a validé notre engagement de répondre à une réalité de la ville, et de trouver des solutions adaptées.

Ma responsabilité et ma sincérité suite aux critiques écrites (en fin de bulletin) m'obligent à rectifier les chiffres communiqués : la somme de 960 000 € représentait l'estimation de l'avant-projet (hors cour maternelle), qui, avec le changement de catégorie imposé par le nombre d'élèves, et les augmentations du coût des matériaux, est passée à 1 221 686 € TTC.

L'information concernant la « maison médicale » est aussi inexacte : l'engagement de la commune sur le loyer prévisionnel est de 42 000 € HT. Les Berlaimontoises et Berlaimontois le valent bien !

L'Agenda communal (distribué dans chaque boîte aux lettres) a annoncé également le retour des festivités, particulièrement le cortège folklorique du Bouzouc proposé par la Commission des fêtes, en partenariat avec les Amis du Bouzouc, qui a connu un vif succès !

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices à Berlaimont ou ailleurs !

Avec mon dévouement,
Michel Hannecart, Maire





VIE COMMUNALE

DEPART DE NOTRE DGS FRANCOIS HARAMANT

La fin d'après-midi du mercredi 30 mars fut un moment de convivialité qui a rassemblé les élus, l'ensemble du personnel administratif et technique.

Après plus de 7 années passées à BERLAIMONT, François HARAMANT prend de nouvelles fonctions dans une commune plus grande, LOUVROIL, ville d'ailleurs dont il est originaire.

M. le Maire l'a remercié pour son travail de qualité, pour tout ce qu'il a apporté à la commune, pour les dossiers importants qu'il a traités avec rigueur.

Ce fut ensuite la remise de cadeaux offerts pour les uns par le Conseil municipal, pour les autres par le personnel communal.

M. HARAMANT, après l'émotion du moment, n'a pas manqué de prendre la parole pour adresser ses remerciements à tous et expliquer l'opportunité d'un nouveau poste pour la poursuite de sa carrière.

Le temps passé à BERLAIMONT a été pour lui riche tant sur le plan professionnel que sur celui des rapports humains.

Le verre de l'amitié fut servi pour clôturer cette petite cérémonie.



BIENVENUE

Nous vous informons de l'arrivée de Madame Céline LEPRETRE qui succède à Monsieur François HARAMANT dans le poste de direction des services.

Elle nous vient du département voisin, l'Aisne, plus précisément de la commune d'Etreux où elle occupe des fonctions similaires depuis plus de 10 ans.

Elle a ainsi acquis de solides connaissances sur les rouages et le fonctionnement des collectivités locales.

Nous lui souhaitons la bienvenue pour sa prise de fonction à BERLAIMONT le 1er juin .





VIE COMMUNALE ET BUDGET

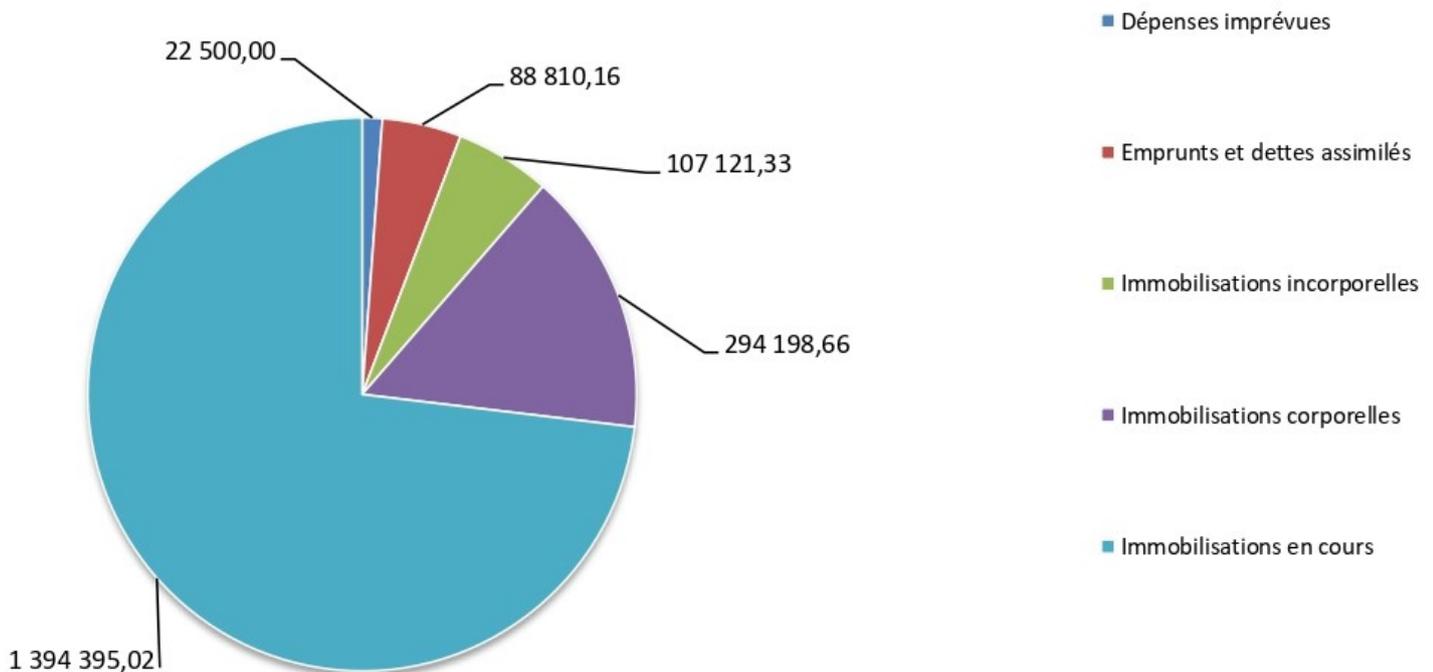
BUDGET PRIMITIF 2022

Section d'investissement

Dépenses :

Dépenses imprévues	22 500
Emprunts et dettes assimilés	88 810.16
Immobilisations incorporelles	107 121.33
Immobilisations corporelles	294 198.66
Immobilisations en cours	1 394 395.02
TOTAL DES DEPENSES	1 907 025.17

Dépenses



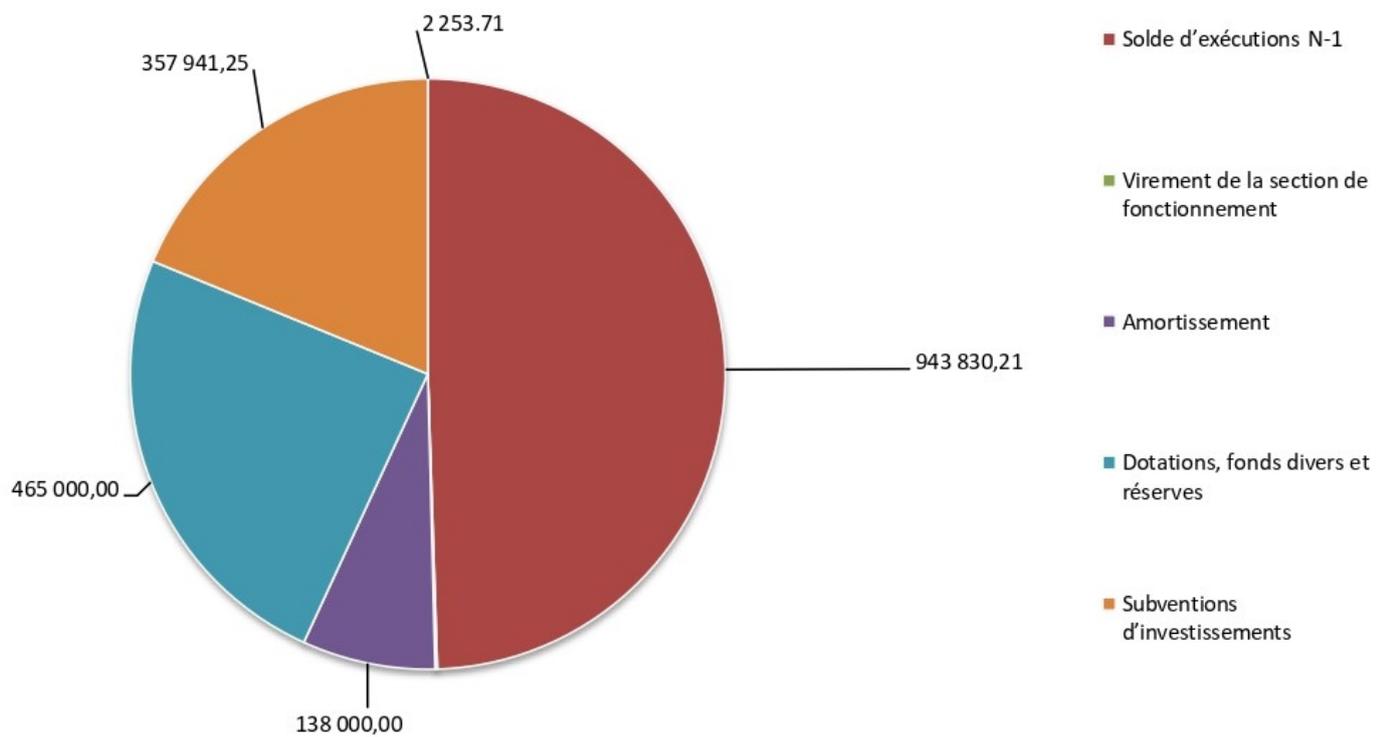


VIE COMMUNALE ET BUDGET

Recettes :

Solde d'exécutions N-1	943 830.21
Virement de la section de fonctionnement	2 253.71
Amortissements	138 000.00
Dotations, fonds divers et réserves et 1068	465 000.00
Subventions d'investissements	357 941.25
TOTAL DES RECETTES	1 907 025.17

Recettes





VIE COMMUNALE ET TRAVAUX

AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LE « REGROUPEMENT DES ECOLES »

Des 8 lots de travaux prévus, et suivant les propositions des prestataires, les derniers lots comprenant :

- Lot 4 : plâtrerie, menuiseries
- Lot 5 : sols souples et carrelages
- Lot 6 : électricité
- Lot 7 : chauffage, ventilation, plomberie
- Lot 8 : peinture

Ont été validés par les CAO du 01/12/21 et du 20/01/22.

Les travaux du gros-œuvre, commencés le 25 octobre 2021 pour la première tranche, progressent normalement.

Toute la structure en bois de la coursive et du bloc sanitaire installé dans la cour, sera terminée courant juin. L'isolation est terminée à 50%, la couverture est en cours.

Les deux classes situées à l'étage, en cours de rénovation afin d'accueillir deux classes de l'école élémentaire installées au rez-de-chaussée, seront opérationnelles pour la rentrée de septembre.

Afin de respecter les engagements de ne pas exécuter de travaux bruyants pendant les heures de cours, le planning a été revu en conséquence, ce qui nous amènera à déménager l'école maternelle durant les vacances de la Toussaint, en accord avec la Directrice.

Pour garantir les meilleures conditions de sécurité pour le personnel des entreprises et pour les élèves, un dossier, comprenant plusieurs modifications sur les accès au réfectoire et sur une sortie de secours, a été réalisé avec le SDIS, validé par la Sous-Préfecture. Les nouvelles dispositions ont été mises en application dès la rentrée des vacances de printemps 2022.

A la suite des différentes réunions avec les enseignantes et les membres de l'APE, il avait été souhaité la création d'une cour spécifique « maternelle ».

Elle n'était pas prévue dans le projet initial, mais elle a été prise en compte dans le budget 2022, les travaux démarreront mi-juin.

Pour tous les enseignants et le personnel, un nouveau parking, prévu au budget 2022, est opérationnel depuis fin avril 2022.



Nouvelle coursive





VIE COMMUNALE ET TRAVAUX

SECURITE ROUTIERE



RUE DU VERT DRAGON

En concertation avec les riverains, création de zones de stationnement matérialisées afin de maintenir les trottoirs aux piétons.

Travaux réalisés par la CAMVS durant le mois de mai

RUE NEUVE

Réalisation d'un nouvel enrobé entre la rue du 5 novembre et le carrefour, avec remise en état des accès des passages piétons.

Travaux programmés avec la CAMVS qui seront effectués courant du second semestre.

CONTOURNEMENT POIDS LOURDS

Ce projet, engagé depuis 2018, sera opérationnel courant octobre.

La signalétique sera réalisée par les Services Voiries du Département.

BANDE DE ROULEMENT DE VOIRIES DEPARTEMENTALES

Réfection avec pose d'une nouvelle bande roulement prévue :

De la forêt jusque la Croix Daniel ⇨ fin juin/début juillet

De la rue d'Aulnoye-Aymeries depuis la réfection (faite en 2021) jusqu'au Pont ⇨ courant juillet.

SECURITE SUR ROUTES DEPARTEMENTALES

Pour répondre à plusieurs réclamations de riverains, concernant les excès de vitesse sur les deux routes départementales de la Tête Noire et de la Grande Carrière et en concertation avec les Services Voiries du Département, la limitation de vitesse passera de 70km/h à 50km/h.

Les panneaux désignant les hameaux seront remplacés.

Les modifications seront opérationnelles courant octobre.



VIE COMMUNALE

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



UN TELETHON EXCEPTIONNEL

Différentes manifestations dédiées au téléthon se sont déroulées fin novembre et début décembre. Malgré la pandémie, elles ont rencontré un succès inespéré. En effet, la collecte de fonds a atteint la somme de 6 145.83€.

Ce résultat témoigne d'un engagement toujours très fort des différentes associations et de nombreux habitants.

Nous les remercions pour cette implication qui ne se dément pas au fil des années et qui révèle un sens profond de la solidarité.

Merci!

NOCES D'OR, NOCES DE DIAMANT

Vous qui fêtez cette année vos 50 ans, 60 ans de mariage, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie.

Une cérémonie est prévue en votre honneur le dimanche 23 octobre 2022.



REGARD SUR LA DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 2021

Nombre de naissances : 29

Mariages et PACS : 19

Décès : 42

NAISSANCES

Vous habitez BERLAIMONT et vous accueillez en 2022 un nouveau-né dans votre foyer.

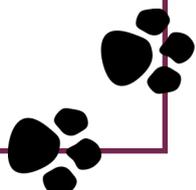
N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie sans oublier d'apporter un justificatif.

Un cadeau de naissance vous sera offert.



Vous êtes nombreux à exprimer votre agacement quand votre potager ou votre parterre fleuri est souillé par des chats errants sauvages dont on déplore le nombre croissant.

Sachez que, pour limiter les nuisances, la mairie a renouvelé avec la Fondation 30 millions d'amis la convention pour la stérilisation de ces animaux et uniquement pour ceux-là.





VIE COMMUNALE

UN COUPLE DE BERLAIMONTOIS MIS A L'HONNEUR



Lors de l'Assemblée Générale du bureau de la 1049ème section de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire présidée par Jean-Michel MAROUSEZ, un couple de berlaimontois a été mis à l'honneur pour son engagement remarquable pendant plus de 27 années au sein de l'association des médaillés militaires.

La médaille d'or a été remise par Jacques Gareb, Président de l'Union Départementale du Nord, à Jean-Luc GODIN qui a à son actif 20 ans de présidence de la section des médaillés de BERLAIMONT.

Son épouse, Annie, a reçu quant à elle, la médaille d'argent.

Rappelons que la médaille militaire est la 3ème dans l'ordre de préséance après l'ordre de la légion d'Honneur et l'ordre de la libération.

Toutes nos félicitations pour ces brillantes distinctions qui couronnent des années de dévouement et les nombreux services rendus.

UNE DISTINCTION MERITEE !

Sapeur-pompier volontaire depuis 1983, Martine CAVERNE a gravi les échelons jusqu'à devenir Chef de Centre à BERLAIMONT. Seule femme de la caserne, elle dirigeait un corps de douze hommes, fait rarissime dans ces années là.

La fermeture du Centre en 2007 l'a décidée à mettre un terme à sa carrière alors qu'elle avait le grade d'Adjudant Chef.

Les nombreux services qu'elle a rendus ne sont pas tombés dans l'oubli pour autant ; ils ont été reconnus par le Lieutenant Colonel Denis THIEBAUT.

Sur sa proposition, le 04 décembre 2021, Martine CAVERNE a reçu, des mains du Contrôleur Général Gilles GREGOIRE, l'insigne de bronze de Chef de Centre d'Incendie et de Secours.

Bravo!





VIE COMMUNALE ET CULTURE

LECTURE ET ACTIVITES LUDIQUES A LA BIBLIOTHEQUE !

Madame COLLART, responsable de la bibliothèque, secondée par les bénévoles, a eu l'excellente idée d'organiser deux temps d'animation pendant les vacances de printemps. Le vendredi 15 avril, les enfants ont eu droit à un atelier « Super héros » qui les a enchantés. Ils se sont fait une joie de rapporter leurs créations chez eux. Cette après-midi s'est terminée par un goûter qui a ravi les papilles.

L'expérience a été renouvelée le jeudi 21 avril avec un atelier ORIGAMI précédé d'un temps de lecture. Une vingtaine d'enfants et adultes ont passé des heures agréables et enrichissantes.

Voilà de bons moyens de donner le goût de la lecture, de stimuler la créativité de nos chères « têtes blondes » et surtout de les soustraire à la toute puissance nocive des écrans.



HORAIRES D'OUVERTURE

Bibliothèque

Mardi : de 14h30 à 16h30

Mercredi : de 09h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Judi : de 09h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Samedi : de 09h30 à 11h30

DES ECHANGES AVEC LES ECOLES

Différentes classes seront accueillies dans les locaux de la bibliothèque :

- › Les élèves de CM2 vers la mi-juin
- › Les élèves de la grande et de la moyenne section de l'école DENOYELLE fin juin. Pour les petits, l'organisation sera différente : c'est la bibliothèque qui viendra à eux.

Par ailleurs, d'ores et déjà des dispositions sont prises pour favoriser, l'année scolaire prochaine, les échanges entre les élèves et la bibliothèque.

Nous nous réjouissons de ces initiatives et remercions toutes les personnes qui donnent de leur temps dans l'intérêt des enfants.

QUELQUES AUTRES INFORMATIONS

Des échanges sont aussi organisés avec les résidents de l'EHPAD la Reine des prés. Ils s'intensifieront sans nul doute dans les mois à venir.

Notez aussi « **Partir en livre** » dans le cadre de la Fête du Livre **le 25 juin de 10h à 17h**.

Des animations destinées aux enfants et à leur famille sont prévues à la Grange, à la bibliothèque et dans la salle du bas de la mairie.

Il existe aussi un site facebook :

Bibliothèque de berlaimont

UN BERLAIMONTOIS, AUTEUR DE ROMANS

Educateur spécialisé de métier, Florian JAKUBCZAK cultive une passion, l'écriture, qu'il pratique depuis l'âge de 8 ans.

Il a aujourd'hui 4 romans à son actif. Son domaine de prédilection est le roman noir, le thriller avec des intrigues situées au cœur de notre région (Aulnoye-Aymeries, Sebourg et Lille...).

Il a aussi participé à la rédaction d'un ouvrage collectif qui a pour titre IMPARDONNABLES et dont les bénéfices sont versés à l'association SOLFA.

Site internet : Jackzak.fr pour découvrir de larges extraits ou pour vos commandes



VIE COMMUNALE ET FESTIVITES

UNE COMEDIE MUSICALE



Dimanche 20 mars , le printemps ! C'est ce jour qu'a choisi la municipalité pour un spectacle plein de vie et de gaieté : Les années folles, « mission au chat noir ».

Il a rencontré un beau succès et comme dans les années 1920, on s'est beaucoup amusé. Les projections d'images décalées, les nombreux gags, les danses endiablées ont bien plu. Elles ont fait revivre le temps du charleston, du jazz, de Sydney Beckett et de Joséphine Baker.

En un mot ce fut une parenthèse bienvenue dans le contexte international préoccupant et même anxiogène que nous connaissons.



SOIREE MUSICALE

Pour sa prestation traditionnelle de printemps, l'Harmonie municipale, présidée par Pascale DUEE et dirigée par Gérard HALLANT, nous a réservé un concert exceptionnel, un véritable spectacle musical avec la participation de deux chorales venues de FRAMERIES : la Fraternité et l'ensemble vocal Lyricanto qui, dans un esprit d'amitié et de convivialité, partagent la passion du beau chant choral.



Cette soirée a rassemblé un public nombreux, enthousiaste, ravi par le programme présenté : de « l'hymne à l'amour » d'Edith PIAF aux pages de Verdi ou aux morceaux extraits de la « Messe de l'homme armé » interprétés conjointement par l'harmonie et les chœurs.

Ce fut grandiose. Pour vivre de telles émotions, un nouveau rendez-vous a été pris, cette fois, à FRAMERIES où se rendra l'harmonie le 10 décembre 2022 pour un beau projet commun sur VERDI.

Avis aux mélomanes et à tous les berlaimontois !





VIE COMMUNALE ET FESTIVITES

COMMEMORATION DU 08 MAI

La commune a pu, cette année, renouer avec la tradition pour commémorer la victoire du 08 mai 1945.

Après l'office religieux avec la présence des anciens combattants et de leurs drapeaux, élus et habitants se sont rendus à l'Espace des Mémoires pour le dépôt de gerbes en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Le défilé a été conduit par l'harmonie municipale qui a interprété au monument la Marseillaise après la lecture faite par Monsieur le Maire de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



UNE VAGUE JAUNE SUR LA SAMBRE !

Rassurez-vous ! C'est une vague inoffensive, pleine de charme que l'on a observée le dimanche 08 mai après-midi sur la Sambre.

C'était une course de petits canards organisée par le Rotary Club d'Avesnes-sur-Helpe au profit de l'association les Clowns de l'Espoir et avec le soutien de la ville de BERLAIMONT.

Le soleil lui-même s'était invité à la fête, des centaines de personnes avaient pris place sur les berges de la Sambre pour profiter au maximum du spectacle qu'offraient 3 500 canards de bain.

Nombre de spectateurs attendaient impatiemment les « petits champions ». En effet, des billets numérotés avaient été vendus et les 25 premiers canards arrivés ont fait des heureux lors de l'attribution des prix.

Bravo ! Une après-midi comme celle-là ne se refuse pas !





VIE COMMUNALE ET FESTIVITES

LE BOUZOUÇ : BERLAIMONT EN LIESSE...

Quel succès ce cru 2022 du Bouzouc !

Un beau programme dès le samedi avec la fête foraine, le feu d'artifice sur la Sambre suivi par une foule dense, ravie du spectacle féérique sur fond de musique moderne.

Le dimanche, avec la complicité d'un soleil radieux et une température estivale, le cortège du Bouzouc a connu une affluence record.

Pour cette programmation en mai, comme le veut la tradition, tout avait été soigneusement préparé avec la participation de 6 groupes locaux et 9 groupes venus de l'extérieur.

Les spectateurs ont vécu une après-midi très festive, colorée, enchantée.

Ils ont été emportés au gré de rythmes différents et enthousiasmés par les groupes de jeunes qui ont fait souffler un vent

de renouveau, notamment les équipes de l'USB, les danseurs de Cadance et de B2H, Energyfitness.

Nous les félicitons pour leur participation très remarquée, nous remercions aussi l'harmonie municipale et les jeunes de l'école de musique pour leur fidélité au cortège sans oublier les amis du Bouzouc et la famille DEBIONNE.





VIE COMMUNALE ET FESTIVITES

ILS ETAIENT CINQ...MARINS AU BOUZOUC



Vivre le week-end du Bouzouc à BERLAIMONT, tel était le souhait d'une délégation de marins.

Ils se sont rendus le dimanche matin à l'espace des mémoires pour un dépôt de gerbes.



Ils ont participé ensuite aux festivités et n'ont pas boudé leur plaisir.

Rappelons que BERLAIMONT ville marraine, entretient des liens privilégiés avec les membres du « Flamant ».

Chaque année, quelques-uns d'entre eux rencontrent la classe du collège Gilles de Chin qui participe au concours national des villes marraines. Ils l'accueillent même sur le patrouilleur. Ce sont des moments mémorables pour les jeunes berlaimontois.

C'est ainsi que le lundi 16 mai les marins ont pu échanger avec une classe de 4ème et leur professeur d'histoire géographique, Monsieur HOUZELLE.

Serait-ce une manière d'éveiller des vocations ? Qui sait ? L'avenir nous le dira...





ÉCOLES

UN MINI CARNAVAL POUR DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DENOYELLE.

À l'initiative de deux enseignantes, les enfants de grande section et de moyenne section ont goûté aux joies du déguisement et du carnaval le jeudi 03 mars 2022.

Les élèves de Madame FOUCART étaient déguisés librement et avaient préparé une pancarte avec laquelle ils ont défilé devant leurs camarades.

Quant à ceux de Madame WALLERS, Directrice de l'école, ils avaient revêtu des habits de petits chinois et fabriqué un dragon géant.

Le temps de leur prestation, le dépaysement était assuré. Chaque classe a interprété également les chansons apprises durant la période scolaire.

Après des mois de contraintes sanitaires, ce fut un moment convivial et festif à la grande joie des enfants et de tous.



LA VIE AU COLLEGE GILLES DE CHIN

L'opération « Portes ouvertes » a fait découvrir les différentes actions menées au sein du collège : théâtre, rédaction d'un journal et le projet « cueillons la nature » à mettre à l'actif de Madame ALLION, professeur de SVT, un projet très en phase avec les soucis environnementaux actuels.

Il permet même la production et la vente de bouteilles de jus de pommes à 2.50€. N'hésitez pas !

Le collège adhère aussi à l'action « Collège au cinéma » et ce, grâce au partenariat du Conseil Départemental. Pour cette opération, le lieu de projection est le cinéma d'AVESNES-SUR-HELPE.

LA RENTREE AU COLLEGE

Tous les élèves de CM2 ont bénéficié d'une découverte de la vie au collège pendant une journée.

RENTREE DE SEPTEMBRE

Jeudi 1er septembre

⇒ Accueil des 6èmes de 08h à 15h30

• Repas offert à tous les élèves par l'établissement

Vendredi 02 septembre

⇒ Rentrée des 5èmes, 4èmes, 3èmes de 08h à 15h30

Mardi 06 septembre

⇒ Réunion pour les parents d'élèves des 6èmes 16h30



ECOLES

LA GRANDE LESSIVE

« La grande lessive », une expression qui nous interpelle : pas de rapport avec les écoles ! Détrompez-vous, il s'agit d'une exposition d'Art participatif ouverte à tous.

Il est préconisé par l'Education Nationale une installation artistique éphémère sous forme de réalisations plastiques suspendues en extérieur à des fils tendus.

C'est ce que vous avez pu découvrir à proximité de l'école de MORMAL et de l'école maternelle DENOYELLE. Guidés par leurs enseignantes respectives, les élèves ont fait appel à leurs jeunes talents pour réaliser des productions sur le thème des « ombres portées dans la rue ».

Un technicien communal a mis en place des fils d'accrochage.

Il ne restait plus qu'à

attacher avec des pinces à linge les créations sorties de l'imagination des élèves.

Elles ont suscité la curiosité, retenu les regards de tous, enfants, parents et passants.

Une telle exposition a le mérite d'introduire l'originalité, la surprise dans le paysage quotidien et de promouvoir les pratiques artistiques tout en favorisant le lien social.

ECOLE MATERNELLE DENOYELLE

ECOLE ELEMENTAIRE DE MORMAL



L'ECOLE DE MORMAL : CONNECTEE...

Jusqu'alors les élèves s'initiaient à l'informatique par petits groupes dans une salle équipée de plusieurs ordinateurs.

Désormais c'est l'informatique qui viendra à eux à l'intérieur de leur propre classe et ce, pour répondre aux exigences d'une école connectée voulue par le Ministère

de l'Education Nationale. Le matériel nécessaire a fait l'objet d'un investissement par la mairie.

C'est un chariot mobile de classe pupitre mobile composé de 25 ordinateurs destinés aux élèves, d'un ordinateur pour l'enseignant et de deux tableaux numériques.

Une réunion avec les

enseignants et les responsables de la mairie a eu lieu le 05 mai pour la présentation du matériel par la société qui l'a fourni.

Il reste maintenant à se familiariser avec des façons de faire différentes, propres à rendre l'enseignement plus interactif, plus vivant encore.



DU COTE DES JEUNES

UNE JUDOKATE BERLAIMONTOISE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE



Le Judo-club de BERLAIMONT peut s'enorgueillir de la performance réalisée par la jeune Axelle BESIN.

Elle s'est classée 5ème des Hauts de France au championnat régional et a obtenu sa qualification pour le championnat de France qui a eu lieu à CLERMONT-FERRAND le dimanche 22 mai 2022.

Elle y a rencontré des adversaires de taille qui sont en section sport études, néanmoins elle n'a pas démérité, elle a décroché une 9ème place.

C'est tout à son honneur et à celui de son entraîneur Hervé DUMAS. Après 2 années compliquées dues à la pandémie, le club de judo est d'autant plus fier de cette réussite et il compte ne pas en rester là.

DEUX JEUNES DANSEUSES BRILLANTES !

Les performances riment avec la jeunesse au club de danse B2H, qui a envoyé deux de ses jeunes danseuses au concours de la confédération nationale de la danse.

Lilwenn MAGNIER, du haut de ses 8 ans, a obtenu le 1er prix régional, la seconde Clélia MICHON, âgée de 4 ans seulement, s'est distinguée avec un 1er prix du jury à l'unanimité, ce qui lui a valu une qualification pour la finale

nationale à MONTPELLIER qu'elle a remportée le 25 mai 2022 .

Nous adressons toutes nos félicitations à ces deux petites « étoiles » et à leur professeur, Mégane BACQUET qui a œuvré pour leur réussite.

Une section « concours » verra peut-être le jour dès la rentrée prochaine, tel est le vœu de Mégane !



DES CHAMPIONS AUSSI AU COLLEGE

Les élèves inscrits dans la section « Sports partagés » ont participé le 30 mars à un tournoi académique de golf au Touquet.

Le résultat est à la hauteur de leurs espérances : six collégiens sur le podium !

Les 2 premiers d'entre eux ont été qualifiés pour le championnat de France à FAULQUEMONT en Moselle.

Ils se sont classés 4èmes. On les félicite !

ATELIERS ET SORTIES POUR LES JEUNES BERLAIMONTOIS

Deux ateliers gratuits organisés par la CAMVS auront lieu courant juillet.

Toutes les modalités seront précisées dès que possible par affichage ou facebook.

Des sorties ludiques pour adolescents sont aussi prévues en août ou pendant les vacances de la Toussaint.



CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

MOBILISATION DE L'ÉCOLE DE MORMAL

Sous la conduite des enseignantes, toutes les classes de l'école de MORMAL se sont mobilisées le vendredi 18 mars après-midi pour l'action « Nettoyage des berges de Sambre » dans le cadre des « Hauts de France propres ».

Ce fut un temps d'initiation à la responsabilité citoyenne. Les élèves ont pu mettre en pratique les leçons relatives à l'environnement, au tri des déchets et aux atouts de la biodiversité. Grâce à une telle initiative, on nourrit l'espoir de voir la jeune génération très respectueuse de son cadre de vie et soucieuse de le préserver.

MOBILISATION COLLECTIVE

La commune de BERLAIMONT s'est associée à l'opération « Hauts de France propres » organisée par la Région et relayée par la CAMVS.

Le rendez-vous était fixé à la Grange le samedi 19 mars de 09h00 à 12h00. Tout le matériel nécessaire a été distribué aux participants bénévoles.

Cette action éco-citoyenne a trouvé un écho auprès d'un certain nombre de jeunes et d'adultes que nous remercions particulièrement.

Merci aussi à la société de pêche bien représentée et qui répond toujours présente à cette mobilisation. Les détritiques ramassés ont été emportés par le camion des Services Techniques de la commune.

Nous avons une nouvelle fois la preuve que le respect de l'environnement n'est pas ancré dans tous les esprits. Que faire ? Verbaliser, encore faut-il prendre sur le fait les contrevenants !



UNE BERLAIMONTOISE ENGAGÉE



Passionnée de nature, Laura BEAUDOUX, étudiante berlaimontoise en BTS Agricole, a organisé le 02 février 2022 une journée de sensibilisation au devenir du marais de MAROILLES et plus généralement des zones humides essentielles, elles aussi, pour la biodiversité.

Elle a été secondée par des camarades de classe.

Puisse son initiative - qui a rencontré un franc succès - inspirer des comportements respectueux de la flore, de la faune si précieuses en notre époque de réchauffement climatique.



CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

Chacun de nous prône la propreté de la ville, le respect de l'environnement mais il subsiste des gestes, des pratiques qui contrarient ces aspirations bien légitimes.

Alors un effort s'impose pour que l'on puisse vivre plus agréablement, plus sereinement. **C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

Du côté de la mairie, des dispositions sont prises en ce sens. Nous vous les rappelons :



Le brûlage des déchets verts ou ménagers est interdit. Pourquoi ? C'est une pratique dangereuse, très polluante.

Les infractions à la réglementation sont d'ailleurs possibles d'une amende (article 131-13 du Code Général).

Quelles solutions pour les déchets ?

- **Le compostage individuel**

Le compost peut être utilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs.

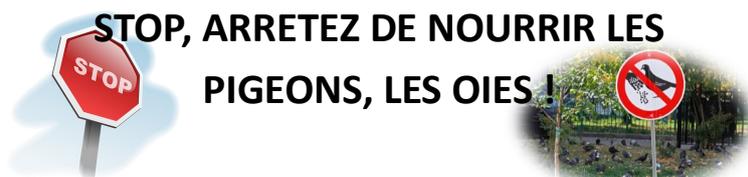
- **La collecte en déchetterie**

Les déchets verts seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement

- **Le paillage**

Recouvrir le sol des déchets organiques permet de le nourrir, de le protéger, de retenir l'humidité. Ce n'est pas négligeable par ces temps de réchauffement climatique.

**POUR NOTRE AIR, POUR NOTRE SANTÉ,
CHAQUE GESTE COMPTE !**



L'interdiction de nourrir les animaux sauvages, notamment les pigeons, est inscrite dans le Code rural.

Elle est précisée dans les règlements sanitaires départementaux. Les agences régionales de santé mentionnent aussi cette mesure.

Aussi nous vous demandons de ne pas attirer les pigeons par de la nourriture. Il ne faut pas oublier que le surpeuplement provoque des nuisances : dépôts de fientes, bruits, dégradations de bâtiments, odeurs nauséabondes... Par ailleurs les pigeons peuvent transmettre des maladies aux animaux de compagnie, voire aux humains.



NUISANCES SONORES

Le bruit et les nuisances générés par le bricolage, la musique, le jardinage... peuvent constituer des troubles de voisinage.

J'ai le devoir de respecter mes voisins !

QUAND PUIS-JE FAIRE DES TRAVAUX DE JARDINAGE, DE BRICOLAGE ?*

- ⇒ De 08h à 12h et de 14h à 20h la semaine
- ⇒ Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- ⇒ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

*Voir arrêté municipal n°2015/055 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.



CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT



ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura **lieu le jeudi 23 juin 2022**.

Merci de bien vouloir respecter les consignes.

Consignes de collecte des encombrants :

La collecte des encombrants vous permet de vous débarrasser de vos objets hors d'usage de type matelas, sommiers, meubles... Pensez également aux oeuvres caritatives et à la Ressourcerie !



Maximum 2m³

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir

Déchets non collectés lors du passage des encombrants



Ampoules



Déchets verts



Cartons



Pneus*



Céramique



Piles et batteries



Déchets d'activités de soins à risques infectieux



Déchets ménagers spéciaux



Déchets d'équipements* électriques et électroniques



Gravats



Textile

* Lorsque vous achetez un appareil électroménager, les vendeurs peuvent reprendre gratuitement l'appareil usagé. Ce dispositif s'applique également à vos pneus usagés.

COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts aura lieu jusqu'au 31 octobre 2022, sur rendez-vous, en contactant l'association SYNERGIE par téléphone au **06.25.86.89.66** ou par mail à l'adresse suivante : dechets-verts@association-synergie.fr.

Elle est assurée gratuitement dans la limite de 3 collectes par foyer.

Ci-dessous les dates de passage à BERLAIMONT (après avoir pris rendez-vous) :

- Du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022
- Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022
- Du lundi 08 au vendredi 12 août 2022
- Du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2022
- Du lundi 10 au vendredi 14 octobre 2022



ZERO DESHERBANT AU CIMETIERE

L'entretien des espaces publics doit se faire sans pesticides, la loi l'impose.

Le cimetière ne peut échapper à cette réglementation. Là, comme ailleurs, on est obligé d'appliquer le « zéro phyto ». Parmi les solutions alternatives possibles, les zones enherbées sont recommandées.

LA NATURE DANS NOS CIMETIERES

L'ÉVOLUTION VERS UN ENTRETIEN DES CIMETIERES SANS PESTICIDE PERMET D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Pour supprimer l'utilisation des produits chimiques et préserver l'environnement, la ville choisit des méthodes d'entretien alternatives et durables. Le retour de la nature par l'implantation de mélanges fleuris, participe à la protection des ressources en eau, du personnel de la ville et des citoyens. Ce nouveau mode de gestion favorise la réapparition de la flore spontanée en créant un réservoir de biodiversité. Ce lieu de mémoire devient un lieu de vie pour la nature sans nuire aux exigences de recueillement.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE POUR VOUS À SUPPRIMER L'USAGE DES PESTICIDES. EN ACCEPTANT CES NOUVELLES PRATIQUES, VOUS NOUS AIDEZ À PROTÉGER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT.



NOVA-FLORE
ÉCOLOGIE URBAINE

Par ailleurs, il est rappelé à chaque propriétaire de concession au cimetière, de veiller à l'entretien régulier de l'espace immédiat qui entoure la tombe ou le caveau.

LA NATURE DANS NOS CIMETIERES

L'ÉVOLUTION VERS UN ENTRETIEN DES CIMETIERES SANS PESTICIDE PERMET D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Pour supprimer l'utilisation des produits chimiques et préserver l'environnement, la ville choisit des méthodes d'entretien alternatives et durables. Le retour de la nature par l'implantation de mélanges fleuris, participe à la protection des ressources en eau, du personnel de la ville et des citoyens. Ce nouveau mode de gestion favorise la réapparition de la flore spontanée en créant un réservoir de biodiversité. Ce lieu de mémoire devient un lieu de vie pour la nature sans nuire aux exigences de recueillement.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE POUR VOUS À SUPPRIMER L'USAGE DES PESTICIDES. EN ACCEPTANT CES NOUVELLES PRATIQUES, VOUS NOUS AIDEZ À PROTÉGER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT.



NOVA-FLORE
ÉCOLOGIE URBAINE



CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE DU PLASTIQUE

Devenue partie intégrante de notre société, la consommation de plastique a été multipliée par 20 depuis les cinquante dernières années. Caractérisé par une durée d'utilisation courte mais une durée de vie très longue, le plastique se révèle être nocif à notre environnement et intensifie le réchauffement climatique.

Ci-après, voici quelques explications et des conseils pratiques afin de vous aider à mieux recycler vos déchets plastiques !

A compter du 1er janvier 2023, l'obligation de recycler tous les plastiques entrera en vigueur. Bouteilles, pots de yaourt, barquettes, films plastiques divers devront aller rejoindre les papiers, les cartons, les boîtes métalliques, **dans le bac avec couvercle « jaune ».**

Pour cela, la cloison séparant les deux compartiments sera enlevée par les Services de la CAMVS, de façon à obtenir plus de volume dans le bac.



RECYCLAGE DU « VERRE »

Pour la récupération du verre, deux solutions ont été proposées par le prestataire de la CAMVS :

- ⇒ Soit effectuer l'apport volontaire dans des bennes spécifiques, aériennes, déployées dans la Commune
- ⇒ Soit continuer le ramassage en « porte à porte », nécessitant un troisième bac de 23 litres.

CES CHOIX ONT ÉTÉ MIS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021.

PAR DÉLIBÉRATION N°2021/033, LE CONSEIL MUNICIPAL, À 3 VOIX « CONTRE », ET 20 VOIX « POUR », A DÉCIDÉ DE MAINTENIR LE RAMASSAGE DU VERRE EN « PORTE À PORTE » À L'AIDE D'UN TROISIÈME BAC.

Pour rappel, l'arrêté n°2020/236 du 14 septembre 2020 définit la réglementation en matière de dépôt de bacs à ordures sur la voie publique.





VIE ECONOMIQUE

BRAVO LE KIM !



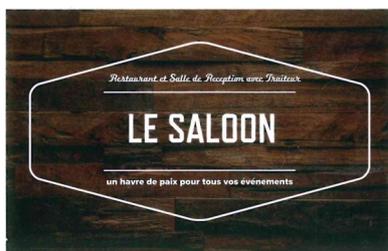
Photo de la Voix du Nord

Une distinction régionale pour un commerce berlaimontois, c'est inédit mais bien réel pour le tabac-journaux le KIM qui s'est vu attribuer le 1er prix au trophée régional des buralistes.

Clients et habitants peuvent être fiers de cette nomination.

Ce prix a été remis au gérant de l'établissement lors d'une soirée au Pasino de SAINT AMAND LES EAUX. Un moment mémorable pour Mathieu FLIPO !

UNE NOUVELLE ENSEIGNE A BERLAIMONT : LE SALOON



BERLAIMONT compte depuis début mars une nouvelle enseigne de restauration au 8 hameau de la Tête Noire.

Il vous est possible de privatiser la salle de réception (capacité de 60 personnes maximum) avec le service traiteur sur place pour tous vos événements familiaux.

Dès la rentrée de septembre, le restaurant sera ouvert le vendredi soir, le samedi midi et soir et le dimanche midi.

Pour vos réservations, téléphonez au 06.63.09.44.57.

Un espace jeux a été aménagé pour les enfants. Vous profiterez aussi d'une pelouse et d'un parking sécurisé.



MARCHE DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT



A l'initiative de l'association de parents d'élèves de l'école SAINT MICHEL, un marché du terroir et de l'artisanat a eu lieu dans les locaux de l'école le samedi 07 mai 2022.

Il a permis à une quinzaine d'exposants de se faire connaître et à tous, élèves, parents d'élèves et visiteurs de passer un moment d'échange et de convivialité. Ils ont pu aussi profiter d'une restauration rapide.

Avis aux commerçants, aux entreprises qui choisissent de s'installer à BERLAIMONT.

Vous êtes invités à vous faire connaître en mairie.

Vous aurez la possibilité, sur rendez-vous, de rencontrer Madame FOSTIER, Adjointe chargée de la communication qui insérera, si vous le souhaitez, un article informatif dans un prochain bulletin municipal.



INFOS PRATIQUES

19 assistantes maternelles agréées à BERLAIMONT



Mme Laetitia BEAUBOUCHER

8 rue du Puits

☎ 06.08.83.88.68/09.53.60.78.12

Mme Sophie BECH

4 place Mandron

☎ 06.30.07.32.76

Mme Elisabeth BENAVENTE

12 rue des écoles

☎ 03.27.63.09.33/06.85.97.11.36

Mme Julie BOULEAU

18 cité du Fayt

☎ 06.02.64.07.36

Mme Marie Line COLLET

2 chemin des Arbreaux

☎ 03.27.66.59.39/06.87.99.68.24

Mme Sabine DE VONDEL

31 rue de Bruxelles

☎ 06.74.57.45.51/09.61.67.99.07

Mme Patricia DEBRUYNE

14 rue du Vert Dragon

☎ 06.30.70.49.51/03.61.21.37.58

Mme Cathy DEHEDIN

1 rue des écoles

☎ 03.27.67.00.62/06.07.48.65.37

Mme Ana Lucia DUARTE

27 rue Neuve

☎ 09.84.11.85.82/06.27.16.35.08

Mme Catherine DUBRAY

31 rue du 05 novembre

☎ 03.27.67.16.04/06.75.76.64.58

Mme Marie Pierre FOURCROY

17 la Pommeraie du Bourg

☎ 09.81.05.10.47/06.50.06.21.12

Mme Wendy HOUWEZ

16 cité de Leuze

☎ 07.50.32.12.35

Mme Bernadette LAMANT

68 rue Wibaille Dupont

☎ 03.27.66.58.64/06.52.46.29.71

Mme Agnès LAURENT

1 rue de l'arbre à la haie

Résidence de l'Europe

☎ 03.27.62.03.52/06.85.84.34.43

Mme Kitty LONGHI

6 rue Fernand Thomas

☎ 06.31.72.00.49

Mme Martine OSWALD

30 cité de la Carnuée

☎ 03.27.66.57.56/06.13.95.97.75

Mme Alda Maria TABORDA OLIVEIRA

20-22 rue du 05 novembre

☎ 03.27.67.24.37/06.81.81.73.79

Mme Anita THOMAS

1 faubourg de la Carnuée

☎ 03.27.66.56.24/07.70.40.49.70

Mme Céline VANGILWEN

1 rue des Berceaux

☎ 06.73.42.32.10



INFOS PRATIQUES



L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques mène une enquête importante sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Certains habitants de la commune seront interrogés par l'enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Ils seront, au préalable, prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

La participation à l'enquête est OBLIGATOIRE. En cas de défaut de réponses, les personnes sollicitées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du Code Pénal.

Sachez aussi que les réponses au questionnaire resteront strictement confidentielles, protégées par le secret. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

URBANISME

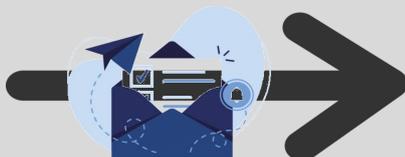
Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par mail.

Votre dossier sera transmis au service instruction de la CAMVS par voie dématérialisée.

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Comment faire ?

JE PREPARE MON DOSSIER

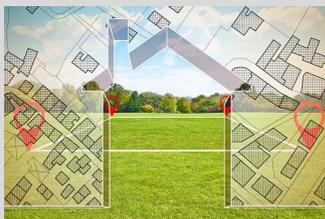


JE LE TRANSMETS PAR MAIL

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant du service urbanisme.



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

Pour cela une seule adresse :

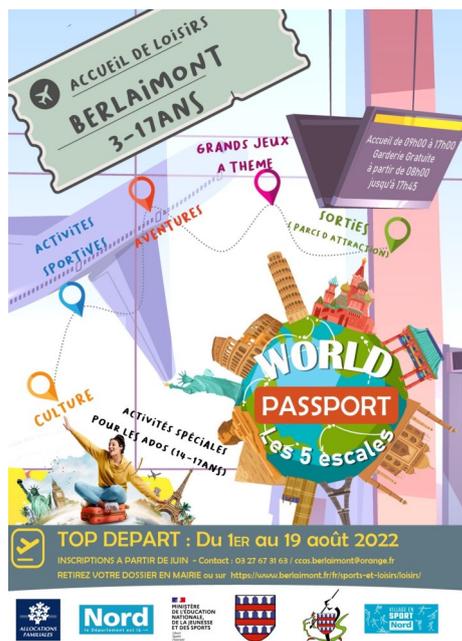
serviceurbanisme@berlaimont.fr

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas obligatoire pour vous.

Le service urbanisme continue de vous accueillir UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS pour recevoir vos demandes papiers (ou envoyées par courrier avec recommandé), avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



INFOS PRATIQUES



CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale organise un centre de loisirs du 1er au 19 août 2022.

- Horaires : de 09h à 17h
- Pour quel âge : de 3 ans à 17 ans
- Tarifs : selon le coefficient familial de référence
 - ↳ tarif préférentiel pour les enfants de BERLAIMONT
 - ↳ tarif dégressif si vous inscrivez deux enfants ou plus

Des activités variées et des sorties ludiques sont inscrites au programme. Les inscriptions se feront sur rendez-vous.

DES ECOLIERS CHOYES

Faute de pouvoir organiser une chasse aux œufs en raison des contraintes sanitaires toujours en vigueur, la municipalité a opté pour une distribution de chocolats au sein de chaque classe des différentes écoles de BERLAIMONT.

Juste avant les vacances de printemps, la tradition de Pâques a donc été respectée pour le plus grand plaisir des écoliers.



Vous souhaitez une ville encore plus propre : vous pouvez vous impliquer dans un groupe de bénévoles animés de ce souci.

Faites-vous connaître en mairie, nous vous attendons nombreux autour de ce projet.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

**COUPON CONCOURS 2022 A REMETTRE AVANT LE 30 JUIN 2022
A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

Je désire participer au concours dans la(les) catégorie(s) suivante(s)* :

Maison fleurie

Jardin paysager

Potager

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Email _____ @ _____





AGENDA

JUIN

Mercredi 15 juin

- Don du sang, salle polyvalente

Samedi 18 juin

- Fête de l'école maternelle DENOYELLE l'après-midi, avec kermesse et repas
- Concours de pêche sur les berges de Sambre organisé par le CLB de pêche

Samedi 25 juin

- Fête de la musique à la salle de sports à partir de 20h

Dimanche 26 juin

- Kermesse et repas de l'école St Michel, salle des fêtes et polyvalente.

3ème mercredi du mois :

tournoi de bridge amical place Mandron

JUILLET

Samedi 02 juillet et dimanche 03 juillet

- Gala de danse B2H

Dimanche 03 juillet

- Concours de pétanque sociétaires, place Mandron

Mardi 12 juillet

- Passage de la croisière franco-belge de l'ANPEI (Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures)

Jeudi 14 juillet

- Fête Nationale : dépôt de gerbes à l'Espace des Mémoires

Samedi 30 juillet

- Sambre en fête(s) :

⇒ Spectacle Mobil'Eau, animations canoë-kayak et paddle sur la Sambre

⇒ Magicbus (escape game mobile dans un bus)

⇒ Cirque

⇒ Spectacle "Drôle d'oiseau"

⇒ Cinéma en plein air

AOÛT

Du 1er au 19 août

- Centre de loisirs
- Kermesse à la salle polyvalente

Mercredi 10 août

- Don du sang, salle polyvalente

Week-end du 26, 27 et 28 août

- Ducasse du Sars Baras

SEPTEMBRE

Dimanche 04 septembre

- Spectacle cabaret pour aînés à 15h
- Concours de pétanque sociétaires, place Mandron

Samedi 10 septembre

- Concours de pêche sociétaires sur les berges de Sambre

Samedi 17 septembre

- Concours de pétanque sociétaires, place Mandron

Dimanche 18 septembre

- Fête du patrimoine
- La déchainée par club cyclo de 07h30 à 15h00, salle des sports

Samedi 24 et dimanche 25 septembre

- Ducasse de BERLAIMONT
- Jeux de la ducasse à la grange

Samedi 24 septembre

- Concert harmonie municipale à 18h, salle des fêtes.



AGENDA

OCTOBRE

Dimanche 02 octobre

- Repas des aînés, salle des fêtes
- Concours de pétanque sociétaires, place Mandron

Mercredi 05 octobre

- Don du sang

Samedi 08 octobre et dimanche 09 octobre

- Vide-dressing organisé par Energy Fitness à la salle des fêtes

Dimanche 09 octobre

- Philatélie, salle des banquets

Samedi 15 octobre

- Repas halloween de Tonik'Cité, salle polyvalente.

RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

Dimanche 16 octobre

- Philatélie à la salle des banquets
- Concours de pétanque sociétaires, place Mandron

Vacances de la Toussaint

- Jeux gonflables pour les enfants de BERLAIMONT

Samedi 22 octobre

- Loto APE du collège, salle des fêtes

Dimanche 23 octobre

- Noces d'or et de diamant à la salle polyvalente

Samedi 29 octobre

- Repas de la pétanque

NOVEMBRE

Samedi 05 novembre

- Commémoration de la libération de BERLAIMONT au Carré des anglais

Dimanche 06 novembre

- Repas Téléthon, salle polyvalente

Jeudi 10 novembre

- Retraite aux flambeaux à 17h

Vendredi 11 novembre

- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à 11h

- Défilé avec les enfants des écoles

- Concert de l'armistice par l'harmonie municipale, salle des fêtes

Samedi 19 novembre

- Repas Ste Cécile de l'harmonie municipale, salle polyvalente

Samedi 19 novembre et dimanche 20 novembre

- Marché de Noël

Samedi 26 novembre

- Téléthon

Mercredi 30 novembre

- Don du sang

DECEMBRE

Lundi 05 décembre

- Commémoration AFN

Dimanche 11 décembre

- Philatélie, salle des banquets

Vendredi 16 décembre

- Spectacle de Noël pour les enfants des écoles, salle des fêtes

Samedi 17 décembre

- Marché de Noël, école St Michel

L'Echo de BERLAIMONT — Juin 2022

Responsable de la publication : M. HANNECART, Maire de BERLAIMONT

Rédaction, conception et réalisation : M.C. DOCTOBRE, F. FOSTIER et S. BRASSEUR

Photos : Service communication de la ville de BERLAIMONT

Distribution : 1 600 exemplaires distribués gratuitement par les employés municipaux

Contact : servicecommunication@berlaimont.fr



DROIT D'EXPRESSION

Liste majoritaire : M. HANNECART, M. DOCTOBRE, JL . GODIN, S. DELVALLEE, D. GRIERE, F. FOSTIER, P. LEGRAND, MF. BAUDRY, PH. ROLAND, B. CARPENTIER, MC. LABOUREUR, B. DEBIONNE, V. VAN VOOREN, N. BAYART, S. BOUCHEZ, M. GROULT

Deux ans durant, la vie à BERLAIMONT comme ailleurs semblait s'être arrêtée en raison de la pandémie et de ses lourdes conséquences sur notre quotidien. A ces moments difficiles sont venues s'ajouter en début d'année les inquiétudes et la peur générées par la guerre qui frappe aux portes de l'Europe. On ne peut occulter cette triste réalité mais qui n'aspire pas à des jours plus sereins, à un horizon plus lumineux ? Pour notre part, plus que jamais il importe de donner des perspectives positives.

Ainsi, dès le mois de mars, à l'unisson avec la nature qui renaît, avec le printemps qui pointe le bout de son nez, nous avons voulu faire passer un souffle nouveau par des animations variées, intergénérationnelles : comédie musicale suivie du concert exceptionnel que l'on doit à l'harmonie municipale, commémoration célébrée du 08 mai, la course de petits canards, les festivités du Bouzouc...

Notre ville s'est enthousiasmée, elle attendait ces moments privilégiés où l'on multiplie les rencontres et où l'on partage les plaisirs de la fête. Sur cette lancée, nous avons d'autres rendez-vous à vous rappeler : une journée culturelle inédite « Partir en livre », la fête de la musique, les animations qui ont pour cadre la Sambre en juillet. Les écoles, aussi, se font une joie de rapprocher, lors de kermesses, enfants, parents et amis.

Voilà autant de manifestations propres à favoriser le dialogue et la cohésion de la population. Soyons nombreux à nous y rendre. Ne décourageons pas les initiatives qui mettent du baume au cœur. Ce sera un signe d'approbation, d'adhésion, une façon de rendre notre commune toujours plus attractive.

Enfin à quelques semaines de l'été, nous vous souhaitons de vous ressourcer et de profiter au mieux des belles journées !

Bien Vivre Ensemble à Berlaimont

En ce premier semestre 2022, la guerre en Ukraine, les élections présidentielles, puis législatives, une inflation annoncée galopante et une fin de pandémie que l'on espère durable autant de bouleversements qui ont une incidence sur notre vie quotidienne et communale.

Puisque la loi sur le droit d'expression des élus locaux d'opposition nous permet de profiter d'un espace dans le journal municipal nous voulons préciser que, bien que le scrutin municipal de 2020 ait reconduit Monsieur Hannecart, les oppositions représentaient 60 % des suffrages exprimés. Malgré cela, en tant qu'élus d'opposition nous n'avons aucune possibilité de proposer un projet ou une action pour les berlaimontois. Nous avons juste le droit en siégeant au conseil municipal d'avoir un regard sur les décisions du maire et de ses adjoints comme un contrôle de légalité de leurs décisions et leurs dépenses !

Nous ne reviendrons pas sur le projet de l'école de Mormal qui n'avait pas notre assentiment. Cependant nous sommes affligés que compte tenu de la hausse des énergies, du réchauffement climatique, qu'aucun projet d'installation de panneaux photovoltaïques ne soit prévu dans ce réaménagement d'établissement scolaire ce qui pourrait permettre de réduire à moyen terme la facture énergétique de la commune et contribuer à la protection de notre planète en réduisant l'impact carboné.

Les 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives, nous espérons que les électeurs de Berlaimont se déplaceront pour un vote plus démocratique car nous avons été très émus du score de la candidate d'un parti d'extrême-droite, à l'opposé de nos convictions humaines et républicaines.

Bel été et bonne vacances à Tous

Chères Berlaimontoises, Chers Berlaimontois

L'école est toujours au centre de nos préoccupations. Les travaux avancent, la cour de récréation et le préau se voient considérablement réduits par le nouveau bâtiment préfabriqué. Au mois de mars, face à la colère des parents sur la dangerosité des travaux réalisés en présence des enfants, notre équipe a sollicité l'intervention de Mme la Sous-Préfète afin que M le Maire applique les consignes de sécurité indispensables au bien-être et au travail des écoliers.

Autre source d'inquiétude, réalisé dans la précipitation, ce projet n'est pas maîtrisé. La fusion des deux écoles est devenue un simple regroupement, mais les coûts explosent et fragilisent encore un peu plus la santé financière de notre commune. La majorité municipale ne manque pas d'imagination pour masquer ce dérapage budgétaire et nous parle de simples dépenses d'entretien. Initialement de 960.000 euros, les dépenses s'élèvent déjà à 1.500.000 euros et les travaux ne sont pas terminés. 600.000 euros de subventions devraient être versés. Dans un proche avenir, d'autres travaux complémentaires seront à prévoir comme la rénovation énergétique obligatoire et la remise aux normes de la cantine.

A partir du 4ème trimestre, Partenord louera à notre commune la maison médicale pour la somme de 50.000 euros TTC par an. A cette somme il faudra ajouter les aménagements et les frais de fonctionnement. Nous ne cachons pas nos inquiétudes et espérons que ce bâtiment ne restera pas une coquille vide face à la maison médicale d'Aulnoy Aymeries qui peine à survivre.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Mme Céline LEPRETRE qui succède à M. HARAMANT au poste de Directrice Générale des Services de la mairie.

Nous vous souhaitons un bel été, et restons à votre disposition.

L'équipe de Berlaimont pour vous et avec vous
Françoise ROUSIES, Christine CAILLEAUX
et Christophe SCULFORT

Vous pouvez nous joindre par mail :
Berlaimontpvav@gmail.com, sur Facebook et Messenger